

## TERMES DE REFERENCE

### POUR L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET « Riquezas Partilhadas, Parque Natural do Tarrafe do Rio Cacheu »

#### 1. Raison ou But pour l'évaluation

L'UICN a mis en œuvre avec ses partenaires de la Guinée Bissau, un projet intitulé « Riquezas Partilhadas » ou ressources partagées de 2012 à 2015, financé par la MAVA. Cette évaluation entre dans les politiques de suivi-évaluation des deux principaux partenaires du projet. Le but de cette évaluation de fin de projet est de déterminer les résultats obtenus, les impacts sur l'environnement et les effets induits à ce jour au niveau des groupes cibles (pêcheurs hommes et femmes) et leurs partenaires de mises en œuvre (CIPA, FISCAP, IBAP, UICN...). Elle est destinée à fournir des informations sur la qualité des processus qui ont mené à ces résultats et leur potentiel de durabilité suite aux considérables appuis externes passés et présents.

#### 2. Public de cette évaluation

L'UICN en collaboration avec la MAVA souhaite conduire une évaluation terminale (fin de projet). Les résultats de cette évaluation intéresseront également les partenaires Bissau Guinéens impliqués ou non dans le projet pour apprendre des leçons tirées de cette intervention et améliorer en continu leurs actions ou interventions.

#### 3. Contexte de l'évaluation finale

##### *3.1. Contexte environnemental et socio-économique du projet*

Avec près de 40 000 ha de mangroves pour le seul Parc de Cacheu (et 118 000 ha pour la région de Cacheu) la zone représente le plus grand ensemble de mangroves d'un seul tenant en Afrique de l'Ouest. Il constitue à ce titre une zone de production majeure de ressources halieutiques.

Avec le développement de la pêche artisanale, les règles de gestion traditionnelles qui prévalaient et les systèmes d'autorité chargés de les faire respecter dans chacun des terroirs ne sont plus respectés. Les pêcheurs migrants venus d'autres régions du pays ou des pays voisins sont plus nombreux, l'utilisation des mono-filaments se généralise, le repos biologique autrefois pratiqué pendant la saison des pluies n'est plus respecté, etc. Cette situation a engendré des risques à la fois pour la sécurité des communautés locales et pour la production globale de ressources halieutiques.

Il existe par ailleurs une opportunité de répliquer les initiatives développées dans une autre ria, le Rio Grande de Buba, avec une partie des mêmes acteurs à savoir le Secrétariat d'Etat aux Pêches et l'UICN. Une initiative a démontré l'intérêt et la faisabilité d'accorder des droits d'accès prioritaires aux pêcheurs résidents et de mettre en place des structures de cogestion avec l'ensemble des acteurs concernés.

Dans la dynamique de Planification de la zone côtière de la Guinée-Bissau, initiée à la fin des années 80 avec l'appui technique de l'UICN et financier de la Coopération Suisse (DDC), la région du rio Cacheu a été identifiée comme d'intérêt prioritaire pour la conservation, essentiellement en raison des superficies considérables de mangroves qui bordent ses rives. A l'issue d'un processus de caractérisation de la zone et de consultation des communautés présentes une proposition de création d'une aire protégée a été présentée et adoptée par le Conseil des Ministres en 2000.

Considérant le rôle des mangroves dans la production de ressources halieutiques –aussi importantes pour la sécurité alimentaire et la génération de revenus des communautés que pour la contribution aux recettes de l’Etat via les licences de pêche industrielle – et la conservation de la biodiversité marine, un projet ayant pour **objectif la co-gestion des ressources halieutiques** dans le rio Cacheu a été élaboré par le Bureau de l’UICN en collaboration avec plusieurs de ses membres, et intitulé « **Riquezas partilhadas** » (**Ressources partagées**).

La mise en œuvre du projet visait un certain nombre de finalités à savoir :

- Promouvoir la collaboration et la coordination de différents acteurs, impliqués à des titres divers dans la dynamique du projet en cherchant à articuler leurs interventions dans une perspective partagée. Il s’agit en grande partie de membres du comité national UICN qui ont souhaité, avec l’impulsion du Bureau UICN, associer leurs compétences respectives au sein d’un projet collectif.
- Renforcer la capacité technique des différents acteurs dans les divers domaines concernés par le projet et dans ses étapes successives, tout en cherchant à introduire de nouveaux concepts relatifs aux mécanismes de gestion des ressources naturelles et de la biodiversité.

### **3.2. Brève description du projet**

Le projet « Riquezas partilhadas » ou « ressources partagées » a été structuré en quatre composantes :

#### **Composante 1 : Recherche sur les aspects écologiques et socio-économiques du PNTC**

##### **Résultat attendu de la composante 1**

Les modalités d’une gestion intégrée sont identifiées sur la base d’une meilleure compréhension du fonctionnement écologique du rio Cacheu et de son bassin versant, ainsi que des dynamiques socioéconomiques et des intérêts des parties prenantes.

#### **Composante 2 : Gestion participative et Gouvernance partagée du PNTC**

##### **Résultat attendu de la composante 2 :**

Des structures de gouvernance fonctionnelles favorisent une gestion intégrée et participative des droits d’accès à ses ressources naturelles.

#### **Composante 3 : Actions d’accompagnement et appui au développement socio-économique**

##### **Résultat attendu de la composante 3 :**

Les acteurs locaux soutiennent les processus de conservation grâce à des actions d’accompagnement et de soutien aux activités économiques durables.

#### **Composante 4 : Communication et capitalisation en vue d’un renforcement de la gouvernance des ressources naturelles côtières**

##### **Résultat attendu de la composante 4 :**

L’approche est capitalisée en vue d’un renforcement de la gouvernance des ressources naturelles côtières en Guinée Bissau.

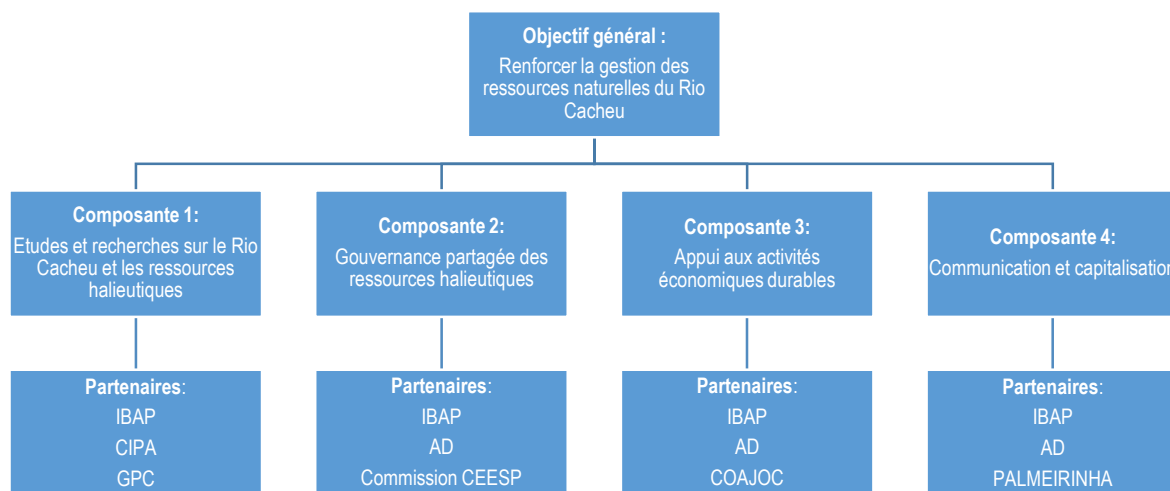
### 3.3. Organisation pour la mise en œuvre du projet

L'organe principal d'orientation stratégique et de décision est le Comité de pilotage rassemblant tous les partenaires du projet et dont les fonctions ont consisté à orienter la planification des activités et analyser périodiquement les progrès réalisés.

Le processus de concertation et de négociation des mesures de gestion, a été assuré sur terrain par l'IBAP par un adjoint au Conservateur du Parc et appuyé par un assistant technique recrutés tous les deux pour la circonstance.

Les activités périphériques ont été mises en œuvre plus directement par les partenaires en ce qui concerne la recherche halieutique (CIPA), l'éducation et la communication (AD, Palmeirinha), l'appui au développement communautaire (AD, COAJOC) et la cartographie (GPC).

Tous ces partenariats ont fait l'objet de contrats bilatéraux avec le Bureau de l'UICN. Ce dernier a par ailleurs accompagné la réalisation de l'ensemble des activités à la fois sur les plans techniques et administratifs.



Organigramme des partenariats du projet en fonction de ses composantes

## 4. Les parties prenantes de l'évaluation

Les parties prenantes concernées par cette évaluation sont:

- **L'UICN** : Il est le lead dans l'organisation technique et logistique de cette évaluation et est le répondant technique vis-à-vis de l'équipe de consultants. Il organise le recrutement de l'équipe de consultants en collaboration avec la MAVA et assure la gestion des ressources mises à disposition pour cette évaluation. L'UICN souhaite utiliser les résultats de cette évaluation dans un processus qui a commencé en décembre 2015. pour étoffer la rédaction d'un document de projet de consolidation et de mise à l'échelle (augmentation d'impacts) et de réplication de l'expérience de Cacheu.
- **La MAVA** : La MAVA souhaite connaître les effets sur la population et les impacts sur le Parc de Cacheu de ce projet et de tous les autres financements qui y ont afflué, les aspects positifs et négatifs et les leçons tirées de l'existence presque simultanée de plusieurs financements

dans une même zone. La MAVA assure le financement de l'évaluation et participe au recrutement de l'équipe de consultants.

- *Les institutions étatiques bissau-guinéennes* (IBAP, CIPA, GPC) contribueront aux résultats de cette évaluation par leur évaluation interne facilitée par le consultant, du déroulement de leurs interventions et des effets du projet sur leurs capacités à assurer à long terme les actions qui leur sont dévolues
- *Les organisations non gouvernementales bissau-guinéennes* (AD, Palmeirinha, COAJOK) apprendront à connaître les effets et impacts de leurs interventions et comment améliorer leurs approches et processus d'intervention
- *Les communautés locales* exprimeront leurs avis sur les effets et impacts des interventions, leurs besoins et leurs recommandations pour arriver à la durabilité

## 5. Les questions d'évaluation

Cette évaluation se focalisera sur les critères suivants : Effectivité (résultats), effets (changement dans les conditions de vie, évolution des capacités...) et impacts sur l'environnement physique, socio-économique, institutionnel) ressentis : a) par les communautés (hommes et femmes) et b) par les partenaires de mise en œuvre. Elle mettra l'accent sur les facteurs de réussite ou d'échec (bonnes pratiques, leçons tirées) ainsi que le potentiel et les conditions de durabilité. Notamment, parmi ces facteurs se trouve l'influence de la politique publique et l'engagement des communautés locales et des partenaires pour assurer la continuation des actions

Le tableau 1 résume les principaux points pour les domaines de performance retenus dans cette évaluation. Toutefois, ces points d'évaluation ne sont pas exhaustifs et les évaluateurs sont invités à proposer des sous-points liés à chaque question principale, ou d'autres questions principales à l'appréciation du commanditaire.

Tableau 1 : Domaines de performance à évaluer et principales points à soulever

Domaines de performance	Principales questions
<b>Effectivité</b>	Dans quelles mesures le projet a-t-il atteint ses objectifs et résultats prévus (résultats et produits)? En qualité et en quantité
<b>Effets (Regards internes puis externes)</b>	Quels sont les changements positifs ou négatifs perçus par les communautés—hommes et femmes, jeunes et vieux/vieilles - dans leur vie et leurs capacités ? Quelles sont les évolutions positives ou négatives perçues par les partenaires de mise en œuvre dans leur institution? Quels sont les autres effets potentiels ?
<b>Impacts</b>	Quels sont les impacts ressentis sur les ressources naturelles et l'environnement physique, en particulier sur le PNTC? Sur l'environnement socio-culturel et la gouvernance de la zone ? Quels sont les impacts du projet sur la politique publique ? Quels sont les autres impacts potentiels ? Dans quelle mesure les éventuels risques environnementaux et sociaux identifiés dans le document du projet ont-ils été évités ou atténués?

<b>Qualité et reproductibilité des processus</b>	Quels sont les facteurs déterminants des succès ? ou des échecs ? Quels sont les processus reproductibles qui ont mené aux résultats ou effets positifs ? Comment améliorer, changer ou amplifier les effets voulus? Selon eux d'abord et après selon l'équipe de facilitateurs
<b>Capitalisation et Efficience</b>	Dans quelle mesure la relation entre les coûts et les résultats obtenus ou objectifs atteints sont-ils raisonnables? Evaluer en particulier les effets positifs et négatifs réels à ce jour et prévisibles dans l'avenir de l'existence simultanée de plusieurs investissements financiers dans la zone Evaluer en particulier les avantages et les inconvénients de mobiliser plusieurs partenaires à la fois pour le projet? Quelles mesures prendre pour améliorer ?
<b>Durabilité et résilience</b>	Dans quelles mesures les effets, impacts, résultats et processus initiés par le projet sont-ils durable au-delà de la période de mise en œuvre de ce projet? Quelles sont les conditions de durabilité ? Quelles sont les conditions de résilience, c'est-à-dire la capacité des acteurs à se redresser ou à continuer s'il y a une crise qui survient ? Exemple : montée des eaux dues au changement climatique, changement des responsables institutionnels ? ... Selon les acteurs et selon le facilitateur

## 6. Méthodologie

La méthodologie de cette évaluation de fin de projet doit inclure les éléments suivants : Analyse des documentations, entretien avec les différentes parties prenantes institutionnelles et individuelles, analyse du contexte et de l'environnement naturel, économique, social, culturel, politique, institutionnel et de gouvernance, facilitation de séances d'auto-évaluation/capitalisation au sein des différents groupes sociaux dans la communauté, et des partenaires de mise en œuvre pour faire ressortir leurs avis sur tous les aspects et également leurs propres recommandations pour améliorer,, atelier de restitution et de validation. Les évaluateurs sont invités à produire une description compréhensive de la méthodologie d'évaluation qu'ils proposent.

## 7. Qualifications de l'évaluateur

L'évaluation finale de ce projet sera conduite par un consultant évaluateur. Il peut éventuellement s'il le juge nécessaire s'adjoindre d'autre personne dans la limite des ressources disponibles pour les résultats et la qualité voulus.

Les principales qualités requises pour l'évaluateur sont les suivants :

- *Etre* responsable des résultats de l'évaluation et du contrôle de la qualité à tous les niveaux du processus d'évaluation;
- *Capacité* de comprendre les diverses disciplines en lien avec les domaines d'intervention du projet.
- *Capacité de faciliter ou de mobiliser des facilitateurs pour les auto-évaluations des acteurs*
- Expert en évaluation de projet

- Avoir un diplôme universitaire (Bac+4) en socio économie de développement en gestion des ressources naturelles ou tout autre discipline connexe ;
- Avoir une expérience dans la gouvernance des ressources halieutiques serait un avantage
- Avoir au moins 10 ans d'expérience dans la conduite d'évaluation de projet de développement et/ou de conservation ;
- Démontrer des expériences à travailler dans une équipe.
- Démontrer des expériences dans la fonction de chef d'équipe ;
- Démontrer une capacité d'analyse, de synthèse et rédaction technique
- Connaissance des réalités de Guinée Bissau
- Langues de travail : portugais et français

## 8. Calendrier

La présente évaluation finale de projet débutera le 1<sup>er</sup> avril et se terminera le 15 juin 2016, soit 75 jours calendaires.

Les offres sont attendues le 15 mars 2016 et les résultats de l'évaluation des offres seront connus le 25 mars 2016.

La signature des contrats avec l'équipe retenue est prévue au plus tard le 31 mars 2016 pour l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2016.

L'évaluateur proposera des jalons importants démontrant que le travail sera réalisé dans le délai souhaité. Ces jalons incluront entre autres : Les dates de soumission du plan de démarrage, du rapport provisoire sur les résultats, du rapport final, etc.

## 9. Résultats et livrables

Le résultat attendu est un rapport validé et approprié par les parties prenantes traitant les succès et les échecs avec une analyse des causes et conséquences prévisibles, les effets et impacts et leurs conditions de durabilité. Il analysera également les opportunités et les menaces et donnera des recommandations et des pistes d'action pour les actions futures de consolidation, réplification, augmentation d'échelle et d'intégration dans les politiques publiques de la Guinée Bissau.

Les principaux livrables de cette évaluation sont résumés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Résultats et principaux livrables attendus de cette évaluation finale

Résultats/Livrables	Délai de livraison
Résultat attendu : Les performances du projet 'Richesses partagées' sont systématiquement et impartialement évaluées et documentées ET les bonnes pratiques et les leçons tirées identifiées et analysées dans leur reproductibilité et durabilité	
Un plan de travail détaillé	7 jours après l'attribution du contrat
Un rapport de démarrage incluant les séances d'information organisées	15 jours après l'attribution du contrat
Un rapport intermédiaire montrant les progrès dans la conduite de l'évaluation	30 jours après l'attribution du contrat

Un rapport provisoire	45 jours après l'attribution du contrat
Un atelier de validation	65 jours après l'attribution du contrat
Un rapport final intégrant les commentaires reçus	75 jours après l'attribution du contrat

## 10. Coûts de l'évaluation finale externe

Les coûts éligibles pour cette évaluation incluent : Les honoraires des membres de l'équipe de consultant, les autres dépenses liées remboursables liées au voyage, la collecte et l'analyse des données d'évaluation finale et rapportage. L'offre financière doit distinguer autant que possible les différentes catégories de coûts.

## 11. Modalités

Veillez faire parvenir votre offre constituée d'une lettre de motivation, de votre CV, de votre offre technique avec une méthodologie détaillée et chronogramme ainsi que votre offre financière dans un fichier à part avec les coûts ventilés selon les rubriques mentionnées au point 10, à l'adresse suivante :

[fabienne.diallodjabah@iucn.org](mailto:fabienne.diallodjabah@iucn.org)

avec copie à [nathalie.cadot@fondationmava.org](mailto:nathalie.cadot@fondationmava.org); [Jacques.Somda@iucn.org](mailto:Jacques.Somda@iucn.org);

[NelsonGomes.DIAS@iucn.org](mailto:NelsonGomes.DIAS@iucn.org); [Vololoniaina.Rasoarimanana@iucn.org](mailto:Vololoniaina.Rasoarimanana@iucn.org)

avant le 15 Mars 2016 à 24h GMT.

## 12. Annexes

- Annexe 1 : cadre logique du projet
- Annexe 2 : rapport final du projet